

DA 386 – 24.10

Délibération du Conseil municipal de Vernier du 12 novembre 2024

relative à un

CRÉDIT DE CHF 935'100.00 POUR L'ACHAT D'UN CAMION MULTILIFT ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ D'UNE GRUE

Vu l'article 30, lettre m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu la nécessité de renouveler le matériel municipal ;

vu l'exposé des motifs ;

vu le rapport de la commission du génie civil et des équipements du 8 octobre 2024 ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal, par 32 OUI, soit à l'unanimité (majorité simple),

décide

- 1 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 935'100.00 destiné à l'acquisition d'un camion multilift électrique équipé d'une grue ;
- 2 de comptabiliser la dépense nette de CHF 935'100.00 dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Ville de Vernier, dans le patrimoine administratif ;
- 3 d'amortir la dépense nette de CHF 935'100.00 au moyen de 15 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique no 61.33, dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2025.

